

Day	Min	Max	Pluie (mm)
MER 17	6	20	0
JEU 18	9	19	0
VEN 19	9	19	0,1
SAM 20	11	21	0,3
DIM 21	12	22	1,9
LUN 22	13	22	3,8

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Black-rot**
- **Mildiou**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Favescence dorée**
- **Cicadelles vertes**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Le stade "boutons floraux séparés" est atteint dans la majorité des situations. Quelques parcelles plus tardives de Mauzac et de Fer servadou sont encore au stade "boutons floraux agglomérés". Cette semaine il y a peu d'évolution, la pousse a été lente.



"Boutons floraux séparés" Fer servadou

DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière a été arrosée presque tous les jours, les cumuls de pluie varient entre 30 et 57mm. Sur certains secteurs, les pluies orageuses ont pu être accompagnées de quelques grêlons. Les dégâts se limitent à quelques impacts sur feuilles. Cette semaine, la pluie devrait marquer une pause, puis une dégradation orageuse est annoncée pour le week-end.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Des nouveaux symptômes sur feuilles sont régulièrement observés sur le vignoble, ils peuvent être plus nombreux sur les parcelles présentant des baies momifiées. Sur les témoins non traités à historique, la sortie de tache est très importante cette semaine.

Les symptômes visibles à ce jour correspondent aux contaminations de mi-avril.

Analyse de risque:

La période de risque est en cours. Des contaminations ont pu avoir lieu au cours des épisodes pluvieux de la semaine dernière. Surveillez vos parcelles, des nouvelles sorties de symptômes auront lieu dans les prochains jours.

Des pluies sont annoncées en fin de semaine, attention, des contaminations sont possibles.



Black-rot sur feuille.

Préconisations

Des pluies sont annoncées pour le week-end, des contaminations sont possibles. Intervenez avant les pluies, soyez couverts.

* Enervin, Privest, amétoctradine/métiram-zn, 2,5kg/ha (2 applications max)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

* Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* Luna Xtend, Luna sensation, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* Natchez, Flint, Consist, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha (**biocontrôle**).

A retenir

Soyez couverts à l'approche des pluies annoncées. Attention des contaminations sont possibles.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Quelques taches sur feuilles sont visibles sur le vignoble, elles restent isolées, pour le moment.

Modélisation :

Des contaminations épidémiques ont été modélisées au cours des pluies du 9 au 13 mai sur le secteur de Cunac et le 13 mai sur le secteur de Cadalen. Sur les autres secteurs seules des contaminations pré-épidémiques ont été modélisées le 13 ou le 14 mai, en particulier sur les secteurs de Senouillac et Gaillac.

Des sorties de symptômes sont prévues autour du 20 mai et devraient ensuite se succéder.

Il faudrait une pluie de 3mm pour engendrer des contaminations épidémiques sur les secteurs les plus arrosés la semaine dernière (Cunac, Cadalen et Senouillac) et un cumul de 15 mm sur le secteur de Gaillac.

Ailleurs, des contaminations pré-épidémiques sont modélisées avec un cumul de 20mm.



Mildiou sur feuille

Préconisations

Des pluies son annoncées pour le week-end, des contaminations épidémiques sont possibles. Intervenez avant la pluie si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage. Soyez couverts.

Produits de contact:

* Bouillie bordelaise RSR Disperss, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)

* Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications max)

* Ventaro, Amaline flow, zoxamide/cuivre, 2,8L/ha (2 applications max)

Produits pénétrants:

* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame - zn, 2,5kg/ha (2 applications max). **Attention ne pas confondre Enervin et Enervin active.**

Produits systémiques:

* Mildicut, dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (1 application max)

* Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha (1 application max)

* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact, **biocontrôle**

* LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact, **à partir de 6 feuilles étalées, biocontrôle**

Utilisation en pack:

* Zorvec Zelavin, oxathiapiproline, 0,4L/ha (2 applications max)

Données optidose : 40% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

A retenir**Alternatives :**

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

Traitez avant la pluie annoncée, des contaminations épidémiques sont possibles.

OÏDIUM

Analyse de risque

Observations:

Les tous premiers symptômes sur feuilles sont signalés, dans un témoin non traité de Gamay, à fort historique.

Analyse de risque:

La période de sensibilité maximum débute au stade "boutons floraux séparés". A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à "fermeture de la grappe".

Des contaminations sont maintenant possibles, sur l'ensemble des parcelles.



Oïdium sur feuille (Ph: Vivalie)

Préconisations

La période de sensibilité maximum est en cours, intervenez sur l'ensemble des parcelles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), **biocontrôle**

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Spécialités à base de benzophénone.

* Vivando, Algèbre, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications max)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* Mayandra, tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications max), **CMR**

* Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'amidoxime

* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Spécialités à base de SDHI

* Luna Xtend, Luna sensation, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications max)

Spécialités à base de strobilurines:

* Natchez, Flint, Consist, trifloxystrobine, 0,125kg/ha (2 applications max)

Alternative :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de **biocontrôle**.

A retenir

Protégez l'ensemble des parcelles.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : Un ou deux papillons ont encore été capturés cette semaine, sur le secteur de Rabastens.

Pontes d'eudemis
sur inflorescence

**Analyse de risque**

Le vol se termine. Les glomérules seront visibles dans quelques jours, au moment de la floraison.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager sur la première génération. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Prévoir des comptages
au moment de la floraison .

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

La semaine dernière, les premières larves ont été observées au vignoble.

Les dates d'intervention seront fixées par la DRAAF dans les prochains jours. Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions.

Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par le service de la DRAAF via le BSV et dans le bulletin VIGIVITI.



Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. Les dates d'intervention vous seront communiquées la semaine prochaine.

Larve L1 de cicadelle de
la flavescence dorée

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Quelques adultes et de rares larves peuvent être observés sur les parcelles. Les populations sont faibles.

Analyse de risque

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. A ce jour, les populations sont très faibles, le risque est donc nul.



Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment.

Adulte de cicadelle verte

MESURE AGRO-ÉCOLOGIQUE

La confusion sexuelle, contrôlez l'efficacité de ce dispositif.

Sur les parcelles confusées à fort historique vers de la grappe, la confusion peut être insuffisante, en particulier au cours des premières années. Cette méthode de lutte est cumulative. Si la pression est forte, il faudra plusieurs années pour arriver à abaisser le niveau des populations.

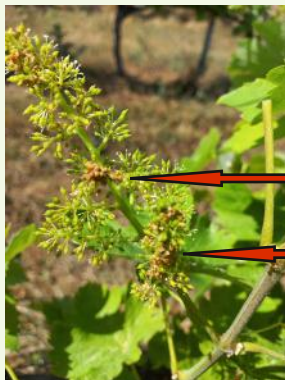
Sur les zones à forte pression eudemis, il peut donc être nécessaire de compléter la confusion par l'application d'un insecticide sur les pontes de la deuxième génération (G2) et/ou de la troisième génération (G3).

Afin de s'assurer que la confusion fonctionne bien, il est conseillé de faire des comptages sur les dégâts de la G1 et de la G2.

Méthodologie :

Avec la confusion, le seuil de nuisibilité est fixé à 5% de grappes présentant au moins un glomérule ou une perforation. Si le seuil de 5% est dépassé, alors un traitement insecticide est conseillé sur les pontes de la génération suivante.

- En première génération, le contrôle consiste à dénombrer les inflorescences portant au moins un glomérule. Le comptage est réalisé sur 50 grappes, au stade «pleine floraison». A partir de 3 grappes colonisées le seuil est dépassé.



Glomérules sur inflorescence (Ph: CA81).

- Sur la deuxième génération, le contrôle consiste à dénombrer les grappes portant au moins une perforation. Le comptage porte sur un échantillon de 25 grappes, le seuil est dépassé à partir de 2 grappes attaquées. L'observation est réalisée lorsque les larves sont âgées (entre le stade L3 et L5), les dégâts sont alors plus faciles à repérer.



Chenille d'eudemis + perforation. (Ph: IFV)

Les bordures de parcelles ou d'îlots constituent généralement les points faibles de la confusion, ils peuvent être le point de départ d'une infestation. Un premier comptage doit être réalisé en priorité en bordure de parcelle. Si le seuil est dépassé, un deuxième comptage réalisé au centre de la parcelle, vous aidera à estimer le niveau de gravité de l'attaque.

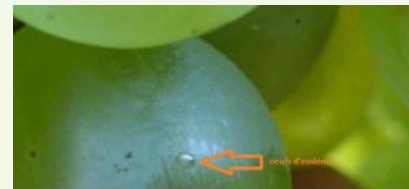


Ci-dessus, l'exemple d'un îlot de parcelles confusées, les tirets verts matérialisent les points de comptage sur les bordures. Les points rouges représentent les comptages réalisés au centre des parcelles, quand le seuil de nuisibilité a été dépassé sur la bordure.

Lors des premières années de confusion, surveillez vos parcelles. Faites des comptages, ils vous permettront de savoir si la confusion fonctionne bien.

Quand une application est nécessaire, il est important de déceler la présence des pontes afin de positionner l'insecticide dans les meilleures conditions.

La confusion est un moyen de lutte collectif, elle doit être mise en place sur une zone homogène avec l'accord de l'ensemble des viticulteurs du secteur.



Ponte d'eudemis (Ph: CA81).

DIVERS

Eutypiose:

De l'eutypiose est observée sur le vignoble.

*Eutypiose
(Ph: CA81).*

Carences:

Des symptômes de carence en potasse et chlorose ferrique sont visibles sur le vignoble.



*Chlorose ferrique sur
Loin de l'oeil (Ph: CA81).*

Botrytis sur feuille:

Quelques feuilles présentent des symptômes de botrytis. Ils n'ont aucune incidence sur les attaques qui pourraient avoir lieu lors de la récolte.

*Botrytis sur feuille
(Ph: Vivalie)*



*Carence en potasse
sur Gamay
(Ph: Vivalie).*

Prochain bulletin le 23 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél. : 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie-Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr - 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

